

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2601015 - Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2601015	1.3 Appellation du site Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan
1.4 Date de compilation 31/01/2007	1.5 Date d'actualisation 01/08/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2007
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193839>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,88278°

Latitude : 46,90611°

2.2 Superficie totale

50248 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
58019	AVREE
58074	CHIDDES
58111	FACHIN
58114	FLETY
58118	FOURS
58128	GLUX-EN-GLENNE
58139	LANTY
58140	LAROCHEMILLAY
58142	LIMANTON
58149	LUZY
58168	MILLAY
58173	MONTARON
58182	MOULINS-ENGILBERT
58195	NOCLE-MAULAIX
58199	ONLAY
58211	POIL

58219	PREPORCHE
58221	REMILLY
58246	SAINT-HONORE-LES-BAINS
58249	SAINT-LEGER-DE-FOUGERET
58274	SAVIGNY-POIL-FOL
58276	SEMELAY
58277	SERMAGES
58290	THAIX
58301	VANDENESSE
58309	VILLAPOURCON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		4,92 (0,01 %)		P	B	C	B	B
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		4,92 (0,01 %)		P	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		4,92 (0,01 %)		P	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		20 (0,04 %)		P	B	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		10 (0,02 %)		P	C	C	B	B
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	245,96 (0,5 %)		P	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		245,96 (0,5 %)		P	C	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		245,96 (0,5 %)		P	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		983,82 (2 %)		P	B	C	B	B
8150 <i>Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>		4,92 (0,01 %)		P	C	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		2 (0 %)		P	A	C	A	A
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		4,92 (0,01 %)		P	C	C	B	B
91E0	X	245,96		P	B	C	B	B

Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)		(0,5 %)						
9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)		2459,55 (5 %)		P	B	C	B	B
9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>		2459,55 (5 %)		P	B	C	B	B
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>		983,82 (2 %)		P	B	C	B	B
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	2 (0 %)		M	C	C	C	C
9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>		983,82 (2 %)		P	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1029	Margaritifera margaritifera	p			i	V	P	C	C	C	C
I	1032	Unio crassus	p			i	V	DD	C	C	C	C
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	P	DD	D			
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	C	DD	C	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	V	DD	C	B	B	B
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	V	DD	C	C	C	C

F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	C	DD	C	B	C	B
A	1193	Bombina variegata	p			i	C	DD	C	B	B	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1337	Castor fiber	p			i	R	DD	D			
P	1381	Dicranum viride	p	0	1	localities	V	DD	D			
I	4045	Coenagrion ornatum	p			i	C	DD	B	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
F		Salmo trutta				C						X
I		Phengaris alcon				P						X
M		Eptesicus serotinus	3	3	i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Felis sylvestris			i	P						X
M		Mustela erminea			i	P			X		X	
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
M		Arvicola sapidus				P						
P		Carex serotina			i	P						X
P		Drosera rotundifolia				V						X
P		Eleocharis multicaulis			i	P						X
P		Galanthus nivalis			i	P		X				X
P		Hypericum androsaemum			i	P						X
P		Impatiens noli-tangere			i	P						X
P		Osmunda regalis			i	P						X

P		Spergula morisonii				V						X
P		Wahlenbergia hederacea			i	P						X
R		Lacerta viridis			i	P	X					X
R		Elaphe longissima			i	P	X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	56 %
N15 : Autres terres arables	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N17 : Forêts de résineux	5 %
N19 : Forêts mixtes	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Sur les parties sud et ouest du site, les collines sont peu marquées et couvertes par des massifs forestiers étendus alternant avec des prés bocagers. Au nord et à l'est la prairie bocagère domine le paysage et les boisements sont surtout localisés sur les sommets des buttes granitiques et sur les versants des vallées. Un dense chevelu de rivières et de ruisseaux alimenté par un réseau de petites zones humides (mouilles, suintements) structure ce site.

Vulnérabilité

: Les pratiques agricoles en place liées à l'élevage bovin extensif maintiennent des milieux prairiaux et d'une bonne qualité des cours d'eau, favorables au Sonneur à ventre jaune mais également aux Ecrevisses à pattes blanches et aux populations de Moules autochtones. Les sources et suintements de tête de bassin colonisés par ces espèces, en milieu ouvert de type prairie gardent leur attractivité mais en cas d'abandon, la fermeture progressive des milieux aurait une influence négative, à terme, sur la reproduction de l'espèce.

Localement, des aménagements légers permettraient de préserver les mares et berges de cours d'eau d'un piétinement par les bovins.

Toutefois la suppression de haies, de boqueteaux et de petits bois, ainsi que le retournement ou l'assainissement des prairies constituent des facteurs d'isolement des populations. La déprise agricole sur les zones tourbeuses et pelouses sèches concourent à leur enrichissement.

La création d'étangs sur le bassin versant contribue à la fragmentation des milieux, nuit à la qualité des eaux (eutrophisation, relargage de sédiments qui colmatent le lit des cours d'eau en aval, réchauffement de l'eau).

Les Lamproies, le Chabot, l'Ecrevisse à pieds blancs et la Mulette sont des espèces très sensibles aux perturbations et à la qualité des cours d'eau. Les curages, recalibrages et enrochements éliminent de nombreux microhabitats naturels. Les travaux importants sur les parcelles contigües (mise à nu) des sols peuvent aussi générer des apports de matériaux par ruissellement. Le passage à gué des ruisseaux et rivières voire la circulation dans le lit des cours d'eau par les engins agricoles, forestiers ou de loisir peuvent détruire les peuplements d'Ecrevisses à pattes blanches et de Moules.

Les pratiques sylvicoles peuvent aussi influencer sur la qualité des cours d'eau : risque d'ensablement, baisse de la stabilité des berges et des caches liée aux systèmes racinaires des résineux introduits...

4.2 Qualité et importance

Les paysages variés constituent des zones de reproduction, d'alimentation pour un grand nombre d'espèces de faune inféodée aux zones aquatiques (amphibiens, invertébrés, poissons).

Les eaux bien oxygénées, rapides et froides des cours d'eau offrent de bonnes potentialités pour la reproduction de la Truite fario, du Chabot, de la Lamproie fluviatile et de la Lamproie de Planer. On y rencontre aussi trois espèces de grand intérêt pour la Bourgogne car très rares et localisées en Morvan : l'Ecrevisse à pieds blancs, la Moule perlière et la Mulette d'eau douce.

La vallée de la Dragne est un ensemble écologique remarquable, bien conservé et diversifié avec des zones humides constituées de ruisseaux oligotrophes, de prairies humides et marécageuses, de tourbières à Sphaignes et Rossolis et de boisements sur sols marécageux à sains. On trouve aussi des landes sèches acidiphiles sur les versants où affleurent des rochers avec une végétation lichénique saxicole et des groupements thérophytiques. Par endroits affleurent des schistes et lentilles de calcaire dévonien avec coexistence d'espèces acidiphiles et calcicoles ; le Passerage (*Lepidium heterophyllum*) se trouve à proximité du Lin (*Linum catharticum*) et de l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*), deux plantes calcicoles.

Le site présente une forte population de Sonneurs à ventre jaune puisque 12% des données d'observation et 11% des stations issues de la Bourgogne Base Fauna (octobre 2006) proviennent de cette zone, ce qui justifie le fort intérêt de ce site pour la conservation de cette espèce en Bourgogne. Le bocage et les forêts présentent en effet un maillage dense de sites favorables à la reproduction du crapaud Sonneur à ventre jaune et à l'Agrion orné.

Les boisements de Frênes et d'Aulnes de bords des cours d'eau associé aux végétations immergées forment un ensemble de milieux d'intérêt européen favorables aux espèces vivant dans le lit des cours d'eau. Les massifs boisés d'intérêt européen de type chênaie-charmaie et hêtraie-chênaie et leurs annexes humides (suintements, ornières) constituent également un habitat favorable au crapaud Sonneur à ventre jaune et à plusieurs espèces de Chiroptères.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
H	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépourvus de pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	93 %
Domaine communal	5 %
Domaine privé de l'état	2 %

4.5 Documentation

VARANGUIN N., SIRUGUE D., 2004 - Catalogue des sites et des zones favorables au Sonneur à Ventre jaune en Bourgogne : Analyse de la base de données OFAPB. Société d'Histoire naturelle d'Autun, Observatoire de la faune patrimoniale de Bourgogne. 31p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
80	Parc naturel régional	50 %
21	Forêt domaniale	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Mont Beuvray parcelles inscrites	+	0%
31	Château et Parc de LarocheMillay	+	0%
31	Bois les Garennes à St Honoré-les-bains	+	0%
32	Mont Beuvray	*	0%
80	Morvan	*	50%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Parc naturel régional du Morvan

Adresse : Maison du Parc 58230 Saint-Brissson

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒ Oui Nom : Sud Morvan - diagnostic
Lien : <https://side.developpement-durable.gouv.fr/BFRC/doc/SYRACUSE/796240/docob-du-site-n2000-bocage-forets-et-milieux-humides-du-sud-morvan-fr2601015-diagnostic>
Nom : AA- Plan d'action révisé 2021
Lien : <https://side.developpement-durable.gouv.fr/BFRC/doc/SYRACUSE/789994/docob-du-site-n2000-bocage-forets-et-milieux-humides-du-sud-morvan-fr2601015-plan-d-action>
Nom : dragne
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0504679&DOCBASE=IFD_SIDE

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation